



Règles et procédures 2008-2009

- secteur compétitif féminin -

IMPORTANT—IMPORTANT—IMPORTANT

Prendre connaissance, signer et apporter sans faute avec l'inscription de l'été 2008.

GÉNÉRALITÉS

- Si des entraînements sont annulés pour des causes hors de notre contrôle, ils ne seront pas repris.
- Congés prévus: Fête du travail (samedi et dimanche), Action de Grâce (samedi et dimanche), Noël (environ 10 jours) et Pâques (vendredi au lundi).
- Aucuns parents ou amis ne sont admis dans le gymnase à moins d'y être invité par l'entraîneur.
- L'information sur les compétitions, les mémos, les résultats de compétitions et bien d'autres choses sont disponibles sur le site Internet (www.gymnika.com). Le site Internet est l'outil privilégié pour les communications. Si vous ne pouvez y accéder demander à l'entraîneur de votre enfant de vous procurer une copie des mémos courants.
- **L'horaire d'un groupe est fixé pour la session, par contre elle peut être modifiée d'une session à l'autre pour être compatible avec l'horaire scolaire de l'entraîneur.**

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

- La saison de compétition comporte 39 semaines (septembre à juin). Les jours fériés et les congés sont considérés dans ce calcul.
- Facturation: Annuelle
- Des frais de 10\$ sont chargés pour les chèques sans provisions.
- Un remboursement des frais d'entraînement est possible si la gymnaste doit s'absenter des entraînements pour cause médicale pour plus d'une semaine.
- **Pour la session d'été, nous vous demandons de remplir le coupon d'inscription distribué au printemps et le retourner le plus rapidement possible avec un chèque en date du 1^{er} cours de la session d'été. Ce chèque doit couvrir la totalité des coûts. Un paiement minimum de 5 semaines est obligatoire.**

PARTICIPATION ET INSCRIPTION AUX COMPÉTITIONS

- Lors d'une fin semaine de compétition, l'entraînement du samedi ou du dimanche n'a pas lieu et l'entraînement du vendredi peut être annulé ou écourté (selon l'horaire de compétition). Les gymnastes qui ne participent pas à l'événement ne pourront reprendre ces entraînements.
- **À moins d'avis contraire de l'entraîneur ou de blessure, les gymnastes doivent participer à tous les événements prévus au calendrier.**
- Seuls les remboursements pour des causes médicales sont possibles. La demande doit être faite par les parents de la gymnaste auprès de la coordonnatrice du secteur ou du directeur général dans les plus brefs délais afin de leur permettre de faire la demande au comité organisateur de la compétition 15 jours avant la tenue de l'événement (règle de la fédération).
- Le maillot de compétition et le survêtement sont obligatoires lors des compétitions ou événements.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

- **Les noix et les aliments qui en contiennent ne sont pas autorisés dans les collations. Plusieurs gymnastes souffrent d'allergie à ces aliments.**
- Lors des déplacements...
 - Les gymnastes doivent se déplacer en marchant et sans trop faire de bruit.
 - Afin de minimiser les déplacements, nous demandons aux gymnastes d'utiliser une gourde en plastique et d'aller aux toilettes avant les cours.

- Dans les vestiaires...
 - À l'arrivée des gymnastes, il n'y aura pas de surveillance dans les vestiaires par les entraîneurs. Les entraîneurs prendront en charge les gymnastes de 4-5 ans 5 minutes avant le début de l'entraînement devant la porte d'entrée du gymnase.
 - L'utilisation du cadenas est recommandée. On ne peut laisser en permanence un cadenas sur un casier. Aucun vêtement ne doit être laissé à l'extérieur du casier.
- Dans le gymnase...
 - Aucun aliment n'est permis, les collations doivent être prises dans les vestiaires ou à l'accueil.

RÈGLES DE COMPORTEMENT

- Être sécuritaire avec l'utilisation du matériel et les autres gymnastes en entraînement et en compétition.
- Être respectueux envers l'entraîneur et les autres gymnastes en toutes occasions.
- Utiliser adéquatement le matériel, l'équipement et le gymnase en toutes occasions.
- Faciliter et rendre agréable l'entraînement avec les autres, en entraînement et en compétition.
- Travailler de façon soutenue face à soi-même, en entraînement et en compétition.

PARTICULARITÉS AU SECTEUR FÉMININ

COMPOSITION DES ROUTINES

- Pour les nouvelles routines individuelles des frais de 150\$ sont chargés aux parents. Cela inclus la composition et le temps d'apprentissage des routines par la gymnaste à l'extérieur des heures d'entraînement.
- Les principes...
 - Une gymnaste conserve sa routine pour une période de deux à trois ans.
 - Il est possible de choisir : Une nouvelle routine **ou** une routine ayant déjà appartenu à une gymnaste du club. Des frais moindre sont applicables.
 - La routine individuelle est exclusive à la gymnaste **seulement** le temps où elle l'utilise. Lorsqu'elle change de routine cette dernière appartient au club et peut être utilisée pour une autre gymnaste.

TENUE VESTIMENTAIRE AUX ENTRAÎNEMENTS

- Maillot (1 pièce, sans décolleté).
- Pieds nus dans le gymnase.
- Le cuissard est permis. Il doit se porter au-dessus de l'échancrure du maillot.
- Le port de bijoux et de montres est interdit. Seules les boucles d'oreilles collées sur le lobe sont tolérées.
- Les cheveux doivent être bien attachés. Pas de cheveux sur le visage donc, les barrettes sont de mises.
- Pas de vernis à ongle de couleur, de maquillage ou de tatou apparent.



- Signer et retourner cette partie -



Nous avons pris connaissance avec notre enfant des différentes règles et procédures du club s'appliquant au secteur dans lequel mon enfant participe et nous nous engageons à les respecter.

Signature du père (ou tuteur)

Nom de la gymnaste

Signature de la mère (ou tutrice)

Date